Ouest-France
Jeudi 18 avril 2013

Tennis de table

Un final haletant pour l'Avenir-Betton

Nationaux (7e journée). Il faut un résultat positif à l'entente pour rester en N1. Mais pas uniquement...

La seconde phase de la saison 2012-2013 s'achève samedi pour les cinq formations départementales. Sans aucune inquiétude ni enjeu pour quatre d'entre elles. En N1 masculine, Thorigné-Fouillard est assuré d'y rester l'an prochain, alors que Montfort rejoindra la N2 après sa dernière place dans la poule A. En N2 féminine, l'entente CPB Rennes-Cesson repartira à ce stade. Quant à la réserve thoréfoléenne, elle grimpera d'un échelon, passant de la N3M à la N2M.

Il reste donc la seconde entente, celle constituée par l'union entre l'Avenir de Rennes et Betton, en N1M, qui ne connaît pas son sort. Celui-ci dépend, dans un premier temps, du résultat qu'elle fera contre Chartres (2). **« Il nous faut au moins un nul pour espérer se maintenir. S'il y avait une victoire au bout, on la prendrait également, bien sûr. »** Face à une équipe chartraine tranquillement installée en milieu de tableau, le capitaine, Thibaut Le Vexier, table aussi sur d'autres éléments : **« Notre adversaire, qui n'a plus rien à jouer, n'alignera peut-être pas sa meilleure formation. Il aura également sans doute la tête ailleurs puisque l'équipe fanion pensera plus au match retour de Ligue des champions. »**

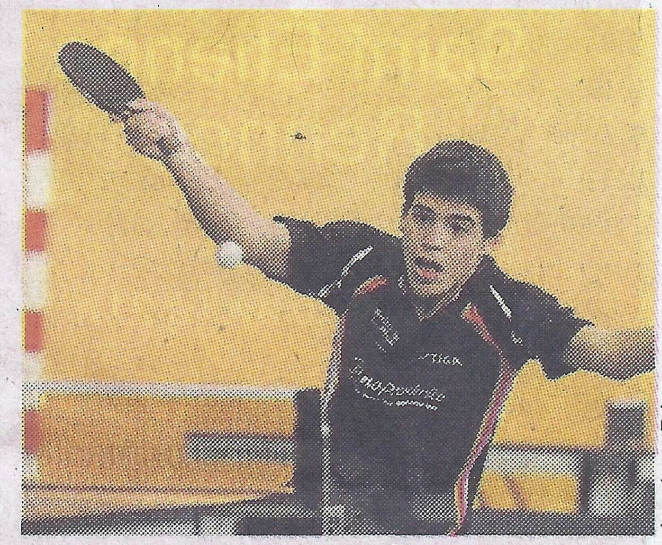

Jocelyne Régent.

Kévin Marie (Avenir de Rennes - Betton)

Si l'entente réalise ce qu'elle souhaite, elle prêtera, quand même, une oreille attentive aux résultats de ses concurrents directs au maintien, Douai et Fréjus. **« Les premiers effectuent un déplacement difficile à Cestas. Quant aux seconds, ils devraient logiquement s'incliner contre Nantes qui n'a pas encore assuré sa première place. De toute façon, on n'a pas le choix. Si on perd, on descend. »**

Programme de samedi (17 h). N1M : E. Avenir de Rennes-Betton - Chartres 2, Montfort - La Romagne 2, Chef Boutonne - Thorigné ; **N2F :** E. CPB Rennes-Cesson - Roncq ; **N3M :** Pavillon-sous-Bois - Thorigné 2.